

Conseil Municipal

Procès-Verbal de la séance du mercredi 27 mai 2026

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 27 mai 2026 à 18 heures, selon convocation du 13 mai 2026.

Etaient Présents : Monsieur Michel ROUSSEAU Maire, Messieurs Jacky DUPLOUICH, Didier BAIGE Adjoints. Madame Élise THIBAUD, Adjointe. Mesdames Lise KNIES, Aurore DOMONT, Emeline GOURMEL, Karina LYPKA, conseillères municipales. Messieurs Patrick CLAUSS, Jérôme CURNIL, Stéphane MENU, conseillers municipaux.

Madame Elise THIBAUD 2ème Adjointe a été désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

I- Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 29 avril 2026
- Vote des subventions 2026 aux associations
- Révision des tarifs communaux
- Demande de subvention auprès du conseil départemental
 - « GRVC- Grosses réparations sur Voirie communale » Programmation CTD 2026
- Modification de la délibération N°D2026 12 « constitution des commissions communales »
- Questions et informations diverses.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

II-Approbation du procès-verbal de la séance du 29 avril 2026

Le Maire demande aux membres du conseil s'ils ont des observations à formuler sur le procès-verbal de la dernière réunion.

Aucune observation n'étant formulée le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres. Le procès-verbal du 29 avril 2026 est ainsi arrêté.

III – Vote des subventions 2026 aux associations

Le Conseil Municipal fixe le montant des subventions 2026 comme suit :

Comité des Fêtes.....	400.00 €
Société de chasse de Dompierrre (A.C.C.A.)	400.00 €
Amicale « Sourire d'Automne »	400.00 €
Association Kloreauvil.....	400.00 €
Association CCCA Catherine's Corner Club Association	400.00 €
Coopérative scolaire	640.00 €
Association « Rêveur.euses ».....	200.00 €
Resto du cœur.....	50.00 €
Fédération des Déportés de Limoges.....	50.00 €
FNATH.....	80.00 €
Association « Nos enfants du Nord Limousin »	50.00 €

Les montants ci-dessus sont approuvés à l'unanimité.

IV – Révision des tarifs communaux

Monsieur le Maire rappelle les tarifs communaux en vigueur et demande aux conseillers

de se prononcer sur la révision de ces tarifs.

TARIFS		
PRIX DE LA LOCATION D'UNE MAISON DES LOISIRS		
Tarif (Été ou hiver)	100 €	100 €
Caution Télécommande téléviseur	20 €	20 €
Forfait ménage	45 €	45 €
Caution	200 €	200 €
PRIX DE LA LOCATION D'UNE CHAUMIÈRE		
Concession terrain	25 € le m ²	25 € le m ²
Case columbarium	450 €	450 €
Cave urne	450 €	450 €
Dispersion des cendres au jardin du souvenir avec plaque d'identification	50 €	50 €
PRIX DES ACTIVITÉS		
Demi-journée	3 €	3 €
Journée	5 €	5 €
Carte saison	40 €	40 €
PRIX DES SERVICES		
Adulte	2 €	2 €
Enfant de 4 à 14 ans	1 €	1 €
Tous véhicules	2 €	2 €
Caravane	2 €	2 €
Camping-car	2 €	2 €
Tente	1 €	1 €
Branchement caravane	3 €	3 €
PRIX DES ÉQUIPEMENTS		
Draps 1 paire de draps pour chaque lit/semaine	9 €	9 €
Torchons Kit de 4 torchons /semaine	5 €	5 €
Linge de toilette (1 drap de bain/1 serviette/1 gant)	9 €	9 €
Forfait ménage	35 €	35 €
Consommation électrique Dans le gîte rural	0,23€ par Kwa	0.23 € par kwa
PRIX DES COURS		
Location maison des loisirs (Cours de dessin)	30 €	30 €

LIBELLE	TARIFS ACTUELS	TARIFS PROPOSES
Restaurants scolaires		
Repas des élèves	1.90 €	1.90 €
Repas des enseignants Et du personnel	3.80 €	3.80 €
Restauration communale		
Le matin	1 €	1 €
Le soir	1 €	1 €
Location de la salle des fêtes		
TARIF ETE ou HIVER (1 ^{er} mai/31 octobre)	150 €	1 seul tarif à compter du 1 ^{er} novembre 2026 175 €
TARIF HIVER (1 ^{er} novembre/30 avril)	200 €	
Forfait ménage	60 €	60 €
Caution Habitants de la commune ou hors commune	300 €	300 €
Location de la salle des fêtes - Forfait ménage		
TARIF ETE (1 ^{er} mai/31 octobre)	100€	1 seul tarif à compter du 1 ^{er} novembre 2026 125 €
TARIF HIVER (1 ^{er} novembre/30 avril)	150 €	
Forfait ménage	45 €	45 €

Après délibération, le conseil décide d'approuver à l'unanimité les tarifs proposés.
Les nouveaux tarifs pour la location de la salle des fêtes seront applicables à partir du 1^{er} novembre 2026.

V- Demande de subvention auprès du conseil départemental

« GRVC- Grosses réparations sur Voirie communale » Programmation CTD 2026

Le Maire présente aux membres du conseil, l'avant-projet sommaire « GRVC 2026 » établi par le service voirie de la communauté de communes du Haut Limousin en Marche.

Les travaux retenus sur le budget communal sont prévus sur la VC N° 16, (de l'étang du château à la sortie du Moulin du château pour le lot N°2, renforcement de chaussée).

Le montant des travaux s'élève à 1 997.60 € H.T, soit 2 397.12 € T.T.C.

Le conseil approuve le projet présenté à l'unanimité et sollicite le Maire pour déposer un dossier d'aide financière auprès du département de la Haute-Vienne au titre des CTD 2026.

VI- Modification de la délibération N°D2026 12 « constitution des commissions Communales »

Suite à des observations reçues du service de contrôle de légalité de la Préfecture, concernant la délibération N° D2026 12 ; celle-ci a été modifiée et approuvée à l'unanimité des membres.

VII – Questions et informations diverses

Intervention de Monsieur Michel Rousseau

***Elections sénatoriales**

Le Maire informe le conseil qu'il a reçu le Décret portant convocation des collèges électoraux le 5 juin 2026, pour l'élection des sénateurs qui aura lieu le dimanche 27 septembre 2026 à Limoges.

Afin de procéder à l'élection des délégués titulaires et suppléants le 5 juin 2026, le Maire propose de fixer l'horaire de la réunion de conseil à 13 heures.

***Acquisition de jeux pour le site du camping**

Le Maire demande aux Elus qui souhaiteraient gérer le dossier d'acquisition de jeux pour l'aire du camping. Mesdames Elise Thibaud, Aurore Domont, Emeline Gourmel et Lise Kniès se proposent de faire établir différents devis. Des catalogues sont à leur disposition en mairie.

***Devis pour les bornes électriques du camping**

Un devis a été demandé auprès de l'entreprise Lagelec pour les travaux d'alimentation électrique des bornes du camping.

Le Maire présente le devis qui s'élèvent à 5 043.80 € TTC. Le camping étant déjà ouvert le conseil souhaite que ces travaux soient réalisés en urgence.

***Devis pour des travaux voirie**

Le Maire présente un devis de l'entreprise Courcelle pour des travaux de revêtement en gravillonnage aux villages des Faïtes et le Petit Montméraud et du point à temps dans le village des Eures et le Bourg. Le montant du devis représente un coût total de 29 638.80 € T.T.C

***Devis pour des travaux peinture**

Le Maire rappelle qu'il avait été décidé lors de la séance précédente de faire établir un devis pour des travaux peinture à l'école côté cour (fenêtres, portes et petits volets) ainsi que les menuiseries de la salle des fêtes, Il présente un devis de La SARL ROULON dont le montant est de 12 045.60 € T.T.C.

Le conseil municipal après avoir pris connaissance des devis ci-dessus sollicite le Maire pour faire établir des devis supplémentaires auprès des entreprises Loizeau et MASSY TP pour la voirie et auprès de l'entreprise Paquet pour les peintures. Le maire est en charge de contacter les entreprises.

***Projet NEOEN**

Le Maire informe le conseil qu'il a reçu Madame Madenn Quenet, cheffe de projet de la société NEOEN qui est en charge du projet de la construction et l'exploitation de la centrale éolienne « Moulin à vent » sur le territoire de notre commune.

Le Maire donne le compte-rendu de ce rendez-vous, notamment le montant des contributions qui seraient versées à la commune au titre des mesures d'accompagnement, un montant forfaitaire fixé à 50 000 €. Un projet de convention et délibération seront soumis au conseil lors d'une prochaine séance.

Intervention de Madame Elise Thibaud et Monsieur Duplouch

***Ecole**

Suite au temps d'échange du vendredi 24 avril 2026 avec Monsieur Robin Lalait, Professeur des écoles, Madame Elise Thibaud et Monsieur Duplouch exposent au conseil les sujets évoqués et les souhaits de Monsieur Lalait pour la rentrée scolaire 2026/2027.

Etant donné l'accueil des élèves de grande section, il a été demandé de prévoir l'achat de tables et de bancs adaptés pour les élèves de cet âge, le Maire souhaite contacter la commune de Saint-Léger Magnazeix pour savoir si elle pourrait nous prêter du mobilier.

Sécurisation de l'espace scolaire : Pour donner suite à la demande de Monsieur Lalait sur ce sujet, il a été décidé d'installer un portail en bas de la cour de l'école, et de placer des jardinières le long de la barrière déjà mise en place en haut de la cour de l'école.

Pour la sécurité des élèves, Monsieur Lalait demande s'il serait possible de prévoir des couvre-joints au niveau des portes intérieures et extérieures de l'école.

L'accueil des élèves de grande section impose le recrutement d'un agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem) ou d'un agent ayant le CAP petit enfance pour assister l'enseignant dans la classe. Le conseil est en phase de réflexion pour recruter un agent.

Des pierres se détachant du mur le long du bâtiment scolaire, Monsieur Duplouich demande si Jean-Luc et Vincent pourraient intervenir pour les refixer.

Il est demandé que l'arbre mort au fond de la cour de l'école soit coupé, Monsieur Baige en informera Jean-Luc ou Vincent.

Intervention de Monsieur Didier Baige et Monsieur Jérôme Cournil

***Acquisition tracteur + chargeur et broyeur**

Messieurs Baige et Cournil informent le conseil qu'ils ont établi le cahier des charges pour l'acquisition du matériel ci-dessus et que celui-ci a été transmis à 6 entreprises pour la mise en concurrence.

La date limite de remise des offres est fixée le vendredi 19 juin 2026 à 12 heures.

Intervention de Madame Lise Kniès

***Chapelle du Couret**

Madame Lise Kniès informe le conseil qu'une habitante du village des Ecures lui a signalé qu'un arbre était tombé au-dessus de la Brame et que les branches empêchaient l'accès à la chapelle du Couret.

Monsieur Jérôme Cournil propose de dégager l'arbre avec son matériel.

***Commission culture et patrimoine**

Madame Lise Kniès donne le compte-rendu de la réunion du 20 mai 2026 qui s'est tenue à Bellac.

Concernant la culture, lors de cette rencontre il a été évoqué l'évènement « Au bout du Conte » qui se déroule du 2 au 14 juin 2026. Il est demandé aux communes de mettre en valeur ce temps fort du trimestre (publication sur Panneau Pocket, site internet et par voie d'affichage) qui offre des spectacles gratuits.

Concernant le patrimoine, Madame Kniès demande si l'inventaire des objets de cultes de notre commune a été fait ? La commune possède un registre de ces objets qui avait été réalisé par Monsieur Claude Filleux.

Intervention de Madame Aurore Domont

***Commission jeunesse**

Madame Aurore Domont donne le compte-rendu de la commission jeunesse qui s'est tenue à l'ALSH de Mondon. Madame Domont informe le conseil des différentes activités proposées par la communauté de communes du Haut Limousin en Marche :

La Communauté de communes propose plusieurs accueils de loisirs répartis sur l'ensemble de son territoire afin d'offrir aux enfants comme aux familles des lieux d'épanouissement, de découverte et de partage. Madame Emeline Gourmel demande si l'accueil de loisirs de Magnac-Laval sera ouvert cet été ? Madame Domont répond que les 3 premières semaines de

juillet l'accueil de loisirs serait ouvert à Magnac-Laval, ensuite peut-être un alternat avec celui du Dorat pour les vacances scolaires.

Le service jeunesse propose également des animations aux ados pendant les vacances scolaires et les mercredis après-midi ainsi que des temps de découverte organisées dans les écoles.

Madame DOMONT précise qu'elle a distribué les flyers pour l'évènement « Festijeunesse » aux enfants de l'école de Dompierre les Eglises. Cet évènement se déroule cette année le 14 juin 2026 à Cieux.

Intervention de Monsieur Didier BAIGE

***Syndicat COUL GART EAU**

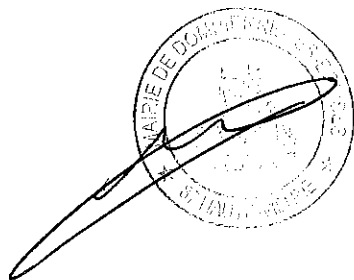
Monsieur Baige donne le compte-rendu de la réunion du 20 mai 2026, notamment la composition du bureau suite au renouvellement de ses membres.

Il fait part au conseil que le Syndicat COUL GART EAU envisage la construction sur la commune de Saint-Amand-Magnazeix de 2 châteaux d'eau de 500 m³ chacun pour faire des réserves d'eau en cas de période d'étiage pour alimenter le secteur nord.

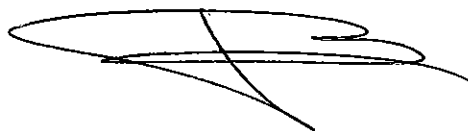
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à vingt et une heures et trente minutes.

Signatures :

Michel Rousseau, Maire

The image shows a circular official stamp of the 'Commune de Dompierre les Eglises' with a signature written over it. The stamp contains the text 'MAIRIE DE DOMPIERRE LES EGLISES' and '63140'. The signature is a stylized, cursive mark.

Elise Thibaud, Secrétaire de séance

The image shows a stylized, cursive signature of Elise Thibaud.